ouvrit la premiere Séance de notre Académie des Sciences, Arts &c, par des réflexions ſur l'utilité des travaux académiques. Ce diſcours fit vivement regretter au Public les fruits qu'il recueilleroit de ces travaux, s'ils étoient mis au jour. L'objet de l'inſtitution des Sociétés d'Arts, d'Agriculture, des Sciences, eſt d'en accélérer les progrès, effet qui ne peut être rempli que par l'inſtruction publique (1). Dom Berthod lut, dans la même Séance, le *proſpectus* d'une deſcription hiſtorique & topographique de la Franche-Comté ſous le Gouvernement des Romains & des premiers Ducs de Bourgogne, avec une indication de divers monumens récemment découverts.

D'Amiens, *le* 12 *Décembre.*

» Le Samedi 5 de ce mois, entre huit & » neuf heures du ſoir, le feu a pris à la » grande Halle de la ville d'Amiens.

» Ce bâtiment, long d'environ 33 toiſes, » large de 8, haut de 15 à 16, étoit formé » d'un comble de très-belle & très-ſolide » charpente, ſupportée tant ſur des murs » d'appui que ſur un double rang de poutres, » élevées en colonnes, de la plus forte pro- » portion d'équarriſſage.

» La premiere conſtruction, dans l'em- » placement qu'il occupoit, eſt du 15^e. ſie- » cle. On y fit des augmentations & des ré- » parations en 1540. Une de ſes iſſues fai- » ſoit une une aîle de la façade de l'Hôtel- » de Ville. L'autre perçoit à l'oppoſite, par » un pignon, conſtruit en 1755, ſurmonté » d'un fronton, & décoré, dans les côtés, » de deux fontaines.

» Il avoit au nord l'Hôtel-de-Ville, à l'eſt » des maiſons très-combuſtibles, dont les » derrieres touchoient à la ſalle de la Co- » médie, à l'oueſt, la rue de la Monnoie » pleine d'auberges dont les greniers & les » écuries étoient remplis de fourrages.

» Dans l'intérieur étoit le dépôt des mar- » chandiſes qui s'y peſoient, s'y chargeoient » ou s'y déchargeoient; un magaſin de 1500 » ſeaux, des échelles, & de longues perches » à crochets pour les incendies; la proviſion » des chandelles des lanternes publiques » pour tout l'hiver; des amas conſidérables » de planches & de bois; enfin des bouti- » ques remplies de toiles, mouſſelines, in- » diennes, étoffes, bijouterie, mercerie, » clincaillerie, des Marchands réunis pour » une Foire qui s'y tenoit, chaque année, » à la S. Martin, & qui ſe continuoit pen- » dant pluſieurs ſemaines.

» On préſume que l'incendie a commencé » par une boutique dans laquelle on avoit » eu l'imprudence d'enfermer un fourneau » roulant, pour préſerver des marchandiſes » de l'humidité. Comme il étoit d'uſage de » fermer les boutiques & les deux grandes » portes d'entrée au jour tombant, preſque » tous les Marchands étoient déjà retirés » chez eux ou dans les auberges. Ceux qui, » par haſard, étoient reſtés plus tard, cru- » rent d'abord pouvoir étouffer le feu. La » crainte de la confuſion & du pillage les » empêcha vraiſemblablement de chercher » du ſecours. Il étoit déjà trop tard, quand » ils en appellerent. La flamme avoit gagné » avec rapidité la charpente du comble. Là, » trouvant dans la ſéchereſſe & dans la pouſ- » ſiere un aliment favorable, elle ſe dé- » ploya, en un inſtant, avec une fureur in- » concevable. On n'eut que le tems de re- » tirer un chariot à moitié chargé, de ſau- » ver quelques paquets portatifs, d'en amon- » celer à la hâte dans une cave, & de ſortir » les pompes d'un hangar de la cour de » l'Hôtel-de-Ville, où le feu ſe portoit, & » où il en avoit déjà endommagé deux.

» Au premier ſon de la cloche, MM. les » Officiers Municipaux étoient accourus. » Ne pouvant avoir les uſtenſiles les plus né- » ceſſaires, dont le magaſin brûloit, on s'ar- » ma de tout ce que l'empreſſement & l'ar- » deur purent fournir & raſſembler. Les ſe- » cours arriverent de toutes parts. Les or- » dres furent donnés avec intelligence, & » exécutés avec célérité. Des Ouvriers in- » trépides couperent par-tout les commu-

(1) *Les Mémoires des Sociétés de Province, ſéparés ou réunis, formeroient un recueil non moins précieux que la plûpart de ceux qui ſont publiés par les Académies des Capitales. Nous avons ſouvent rappellé les vœux des Citoyens à cet égard. Si notre zele pouvoit engager ces Sociétés patriotiques à fouiller dans leurs dépôts & à conſentir à la publication de leurs Mémoires réunis, nous leur offririons un Editeur très-ardent à ſeconder leurs efforts. L'entrepriſe ſeroit trop utile pour que toute la protection néceſſaire au ſuccès ne lui fût point aſſurée.*

» nications. Les pompes, devenues inutiles » pour l'intérieur de l'édifice, qu'il n'étoit » plus poſſible de ſauver, furent placées & » miſes en jeu dans tous les endroits par » où le feu pouvoit ſe répandre au-dehors.

» Heureuſement l'air étoit calme, & il » ne faiſoit point de vent. Pour peu qu'il en » eût ſoufflé, cette gerbe de flammes, dont » la maſſe étoit ſi conſidérable, & s'élevoit » à une telle hauteur, qu'elle a été apper- » çue de plus de dix lieues, ſe ſeroit éten- » due ſur les toits environnants, & auroit » néceſſairement embraſé tout ce qu'elle » auroit enveloppé dans ſes tourbillons.

» Il ſeroit difficile de peindre le ſpecta- » cle effroyablement étonnant des ſoutiens » des pieces de cette charpente immenſe, » brûlant tout à la-fois, des torrents de fu- » mée de feux de matieres allumées, lancés » du ſein & de la baſe de ce vaſte embra- » ſement. On peut, en ce genre, le com- » parer à celui de la Foire S. Germain à Pa- » ris; & il paroiſſoit d'autant plus redouta- » ble encore, que le foyer, au lieu d'être » iſolé comme celui de la Foire, touchoit » au reſte de la Ville par tous ſes points.

» Les inquiétudes ceſſerent à deux heu- » res du matin, lorſque par la chûte entiere » de la charpente entre les murs, il ne reſta » qu'un braſier dont le débordement n'é- » toit plus à craindre. On n'a ceſſé de s'oc- » cuper à l'éteindre pendant le reſte de la » nuit & tout le jour ſuivant.

» Dans les premiers momens d'appré- » henſion & d'effroi, on s'étoit empreſſé de » déménager toutes les maiſons du voiſina- » ge. Les rues adjacentes & le grand mar- » ché au bled étoient remplis de meubles » confuſément entaſſés.

» Ces témoignages ainſi épars de déſo'a- » tion & de trouble, la clarté terrible qui » remplaçoit l'obſcurité de la nuit, les » coups lugubres & redoublés du tocſin, le » bruit des tambours battant par-tout la gé- » nérale, une alarme auſſi ſubite & auſſi » imprévue, l'agitation de tous les ordres » de Citoyens, l'épouvante des uns, le dé- » ſeſpoir des autres, l'activité du travail, » les clameurs des Ouvriers, les cris, les » pleurs, les lamentations des femmes & » des enfans, ce mouvement extraordi- » naire imprimé tout à-coup à une Ville » entiere, redoubloient l'horreur naturelle » d'un déſaſtre ſoudain, & ſembloient ajou- » ter à l'énormité du péril. Cette nuit ſera » peut-être plus mémorable, dans les anna- » les d'Amiens, que la journée du 16 Avril » 1742, fameuſe, dans ſes faſtes, par l'in- » cendie de la tour & de l'horloge du Bef- » froi.

» A l'exception d'un enfant du Concierge, » qu'on n'a pu retrouver encore, perſonne » n'a péri. Un Ouvrier, tombé du haut d'un » toit, a été garanti par une corde de lan- » terne, qui a rompu la chûte. Il en a été » quitte pour une légere contuſion.

» On évalue le dommage en marchandi- » ſes & effets brûlés, dégradations de bâti- » mens, & reconſtructions néceſſaires & for- » cées, à plus d'un million. Malgré l'éten- » due de cette perte, on ſe croit heureux » d'avoir échappé à un danger réellement » beaucoup plus grand; & l'on ne ſçauroit » trop exalter la vigilance, les efforts, le » zele vraiment patriotique des Officiers » Municipaux qui, par des ſoins auſſi promts » que ſagement concertés, ont garanti les » quartiers circonvoiſins d'une deſtruction » qui paroiſſoit inévitable.

La nuit du 4 au 5, le feu prit avec tant d'activité à une cenſe du village de Quen- tin à une lieue de Douai que pluſieurs mai- ſons attenantes furent bientôt conſumées; l'incendie dura toute la journée du 5, & une partie de la nuit ſuivante, ſans qu'il fût poſſible de l'arrêter, tant le feu étoit violent. On n'a preſque rien ſauvé de ce qui étoit renfermé dans les maiſons brûlées. On attribue ce malheur à une étincelle tombée de la pipe d'un domeſtique qui fu- moit ordinairement dans l'écurie.

De Nantes, *le* 14 *Décembre.*

Les effets que la terre végétative fabri- quée dans nos cantons a eus dans les mau- vaiſes landes de M. le Marquis de Boul.... ont fait la plus vive impreſſion. Son ſuccès décidé a engagé une foule de Citoyens à y avoir recours; & leurs eſſais rempliſſent généralement par-tout leurs eſpérances. Le Bureau de la Société d'Agriculture de Nan- tes a fait aux Etats aſſemblés à Morlaix, ſon rapport ſur la Manufacture de cette terre, établie à la Moriniere ſur Sevre. On peut juger de ce qu'elle promet par la vaſte éten- due de ſes travaux, les envois conſidéra- bles qu'elle a déjà faits, le grand nombre

d'Ouvriers qu'elle occupe, & les relations d'une foule de Cultivateurs qui ne ceſſent de ſe féliciter des avantages qu'ils en ont retirés. Non-ſeulement les grains ſemés avec la terre végétative ſeule ont été auſſi beaux que ceux qui avoient été jettés ſur les meilleures terres avec les meilleurs fumiers, mais ils n'ont point été attaqués par les inſectes, tandis que les derniers en ont été ravagés.

Il eſt à remarquer que la vraie terre végétative ne ſe fabrique qu'à la Moriniere, & qu'il ne faut pas lui imputer les mauvais effets de quelqu'autre terre vendue ſous le méme titre.

Ces faits ſont atteſtés par des perſonnes très-dignes de foi. On publiera inceſſamment l'extrait de divers avis deſtinés à développer l'utilité de cette entrepriſe.

De Lyon, *le* 14 *Décembre.*

M. l'Abbé de Valernod lut, le 1 de ce mois, à l'ouverture de la Séance publique de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, l'analyſe des ouvrages préſentés par MM. les Académiciens, dans les Séances particulieres durant le cours du ſemeſtre dernier. Il ſuffit de connoitre les ſujets de quelques Mémoires pour ſe convaincre qu'il y a peu de Sociétés de ce genre auſſi laborieuſes, auſſi utilement occupées, & auſſi capables d'éclairer le Public que la nôtre. Tels ſont une Diſſertation de M. Mathon ſur les monnoies, les poids & les meſures des Anciens; les Obſervations de M. Geneve ſur les progrès de la population dans la ville de Lyon, comparés avec ceux que M. Wargentin a remarqués à Stockolm; une Diſſertation de M. de la Tourette ſur un inſecte ſingulier obſervé à Lyon; des Expériences de M. Briſſon ſur la couleur produite par un *lichen* des montagnes du Beaujolois; le plan d'un établiſſement propoſé par le méme Académicien pour ſecourir les perſonnes qui ſe noyent; un Mémoire de M. Poteau ſur l'état des noyés, avec l'invention d'un inſtrument propre à les rappeller à la vie.

L'anniverſaire du Sacre de Sa Majeſté a été célébré avec la plus grande ſolemnité par les différens Corps de cette Ville. Le Chapitre de l'Egliſe de Lyon a racheté des Priſonniers & diſtribué des aumônes dans trois Paroiſſes qui ſont de ſa dépendance.

De Paris, *le* 17 *Décembre.*

Déclaration du Roi concernant les vendanges dans l'intérieur de la ville de Paris & qui preſcrit les formalités à obſerver, donnée à Verſailles le 14 Septembre 1772, regiſtrée en Parlement le 21 Octobre. Les Particuliers qui pourront convertir en vin les vendanges par eux recueillies dans l'intérieur des barrieres de Paris, ſont ſeulement ceux qui y auront exploité pendant l'année, au moins un arpent de vigne planté en plein. Ils déclareront au Fermier en ſon Bureau de l'Hôtel & de Bretonvilliers, au plus tard quinze jours avant l'ouverture des vendanges, la quantité de vignes par eux exploitées. Depuis l'ouverture des vendanges juſqu'à la clôture des inventaires, le Fermier & ſes Prépoſés pourront faire viſites dans leurs maiſons. Les vins de leurs clos & jardins ne jouiront de l'exemption des droits d'entrée que pour leur conſommation perſonnelle, eſtimée à deux muids, par le premier arpent par eux exploité, & à un muid par chaque arpent cultivé au-delà. Quant au ſurplus de leurs récoltes, ils acquitteront la totalité des droits d'entrée, ainſi que pour ceux qui, deſtinés pour leur conſommation, ſeroient néanmoins vendus en gros ou en détail.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Novembre 1772, qui ordonne l'exécution des Lettres-Patentes du 3 Août 1771, concernant les Aréometres ou peſe-liqueurs fabriqués par le ſieur Cartier, pour la vérification des eaux-de-vie, eſprits-de vin, & autres liqueurs.

Autre du 21 Novembre, *qui commet le ſieur Baurin, premier Commis du Contrôle général des Finances, pour dreſſer & ſigner les procès-verbaux, & parapher les regiſtres-journaux que les Receveurs généraux des Domaines & Bois doivent tenir en exécution du réglement du 18 Octobre 1772.*

Autre du 24 Novembre, *qui déboute les Officiers Planchéeurs & Gardes-nuit de Paris, de leur demande de droits de paſſe-debout, pour le ſervice de la Marine, & accompagnés de paſſeports; & fait défenſe aux Officiers ſur les Ports de percevoir aucuns droits en cas ſemblable.*

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Expérience faite sur le colsat.

Nous avons souvent parlé des efforts que fait en Toscane le Gouvernement pour rétablir & perfectionner l'Agriculture dans les Maremmes de Sienne, & sur-tout pour y faire divers essais sur la culture du colsat. M. le Docteur Léonard Stefanopoli, l'un des Géorgiphiles chargés de ces expériences, a rapporté dernièrement qu'il avoit semé de la graine de colsat, le 14 Octobre 1772, c'est-à-dire, un mois & demi après le tems ordinaire de ces ensemencemens. Les plantes furent transplantées le 10 Février suivant. Le premier Mars, comme elles avoient atteint la hauteur d'une coudée, elles furent dévorées par un troupeau de moutons qui, effrayés pendant la nuit par un chien étranger, s'étoient échappés de la bergerie. M. Stefanopoli fit rechausser avec la bêche le résidu des troncs qui pullulerent prodigieusement entre les deux terres; il fit aussi remettre dans les places des plantes totalement déracinées d'autres plantes déjà fleuries mais toutes contournées & estropiées. Le 11 Juin, le colsat a été coupé avec la faucille, on l'a battu comme à l'ordinaire, & toute la graine recueillie ayant été parfaitement séchée, son poids s'est trouvé de seize livres qui, calculées sur la semence du poids de six *deniers*, donnent une multiplication de 768, malgré le retard de la semaille & les accidens survenus. On conclud de-là que, dans le climat d'Italie, cette graine peut très-bien réussir, étant semée fort tard, & peut-être même comme les grains de Mars dans le printems. Vraisemblablement aussi, sous des climats moins chauds, un retard moins considérable ne lui seroit pas nuisible. Quoiqu'il en soit, cette expérience ouvre une ressource fructueuse en cas d'accident. Si on la rapproche de quelques autres que nous avons rapportées sur les produits de différentes plantes abattues par la grêle & laissées en terre, l'on pourra parvenir à tirer un bien du mal même.

Qu'il nous soit permis de relever ici la maniere dont on s'y prend en Toscane pour y introduire & perfectionner les cultures. On n'adopte pas aveuglément quelque méthode étrangere; on les compare toutes les unes avec les autres: on ne se borne pas aux connoissances acquises, on interroge la nature par toute sorte de moyens: on ne s'abandonne pas aux accidens, on cherche le parti qu'il est possible d'en tirer: on ne s'arrête pas à suivre la routine, on la contrarie &c. C'est ainsi qu'en commençant à cultiver le colsat, les Florentins, les Milanois &c, sont déjà plus versés dans cette culture que tous les Peuples dont ils l'ont empruntée.

II.

Inventions nouvelles.

La Saxe fournit tous les jours de nouveaux instrumens d'Agriculture, des meubles nouveaux &c, au *Bureau des Annonces de Leipsick*, l'un des plus riches de l'Europe en ce genre. Ce Bureau vient d'augmenter sa collection de onze modeles dont le Public pourra se pourvoir.

1°. Une charue de l'invention d'un Charron nommé *André*, laquelle vient d'être exécutée en grand.

2°. La même charue perfectionnée par un Agronome.

3°. Une charue de Suede, perfectionnée, très légere & très-avantageuse.

4°. Une nouvelle espece de tombereau d'une légereté singuliere, au moyen duquel on fait le double d'ouvrage.

5°. Le modele d'un nouveau foyer de cuisine, qui concentre tellement le feu qu'on fait une épargne considérable de bois, de charbon &c.

6°. Un second modele de foyer inventé à Vienne par M. Hiersch, Conseiller Consistorial, & introduit dans plusieurs endroits de l'Autriche.

7°. Un troisième foyer non moins économique que les deux autres.

8°. Une nouvelle espece de fourneau pour la cuisson du manger, lequel ne demande qu'un tiers du bois ordinairement consumé pour cette préparation.

9°. Une baignoire dans laquelle il ne faut qu'un tiers de l'eau chaude employée dans les baignoires communes.

10°. Une commode conſtruite de maniere qu'on y baigne les enfans, qu'on y conſerve leur linge &c, en même tems qu'elle forme un meuble d'ornement.

11°. Le plan d'une conſtruction propre à conſerver long-tems le fumier dans une écurie, à élever ou abaiſſer à volonté les rateliers & les auges &c, par M. d'Oben.

Nous attendons la deſcription de ces différentes machines.

Avec ces annonces, le Bureau de Leipſick a publié à Dreſde un recueil d'expériences concernant le froment de Portugal, le bled d'Egypte, le millet des Indes, le ſarraſin & le lin de Sibérie, les végétaux propres au fourrage, les engrais, les labours, le bétail, les prés, les étangs, les poiſſons, les arbres, le cidre, le tabac, la diſtillation, les vers à ſoie, les forges &c.

III.

Manufacture de papier tontiſſe nué, en damas & autre genre.

Le Magaſin général de ces papiers eſt établi au carrefour de Buſſy, à la belle maiſon neuve au coin des rues Dauphine & Mazarine, au grand balcon : l'on entre des deux côtés.

Parmi les Manufactures de ce genre, celle qui offre aujourd'hui ces ouvrages au Public les a portés au plus haut degré de perfection. On s'y eſt non-ſeulement attaché à réunir les matieres les plus belles & les mieux préparées aux couleurs les plus éclatantes & les plus ſolides ; mais on peut encore aſſurer qu'elle s'eſt tout-à-fait diſtinguée par la nouveauté & l'élégance des deſſins. On ſe borne à inviter le Public à ſe convaincre par lui-même des efforts que l'on vient de faire pour mériter ſon ſuffrage. L'excellence du vernis que l'on employe préſerve ces tapiſſeries de toutes ſortes d'inſectes, ſans incommoder par aucune odeur déſagréable. L'on enverra des échantillons à ceux qui en demanderont ; & on les paſſera à juſte prix. Les échantillons ſeront numérotés comme les pieces ; & il ſuffira d'indiquer les numéros & les couleurs pour qu'on reçoive les pieces conformes auxdits échantillons. Les perſonnes de Province & des pays étrangers, qui deſireront faire uſage de ces papiers ſont priées de s'adreſſer au ſieur Damien, ſeul Entrepreneur de ladite Manufacture, où l'on trouvera également toutes ſortes de jolis papiers des Indes, & peints.

IV.

Papeterie nouvelle.

Le ſieur Barge éleve une Papeterie nouvelle à Nenville en Franc-Lyonnois. Elle ne ſera point montée en pilons comme la plûpart des Papeteries de France, mais à cilindres ; les rouages ſeront diſpoſés de façon que les cilindres, ou abaiſſés, ou élevés, ſeront toujours paralleles à leurs platines reſpectives. Le ſieur Barge ſe propoſe de donner à ſon établiſſement toute la perfection poſſible ; en ſorte qu'il ſe flatte de fabriquer le plus beau papier qu'on puiſſe voir. Nous eſpérons être en état au printems prochain d'aſſurer que ſes promeſſes actuelles auront été remplies.

V.

AVIS.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c, des mois de Décembre 1771 & Janvier 1772 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 12 Décembre 1772, au Samedi 16 dudit ; le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier* ; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 ſ. à 25 liv. 15 ſ. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 l. 5 à 15 liv. 15 ſ. ; l'orge, de 10 livres 10 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 12 Décembre 1772 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 24 l.; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Décembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Décembre* 1772.

	℔	ß		
Or de Portug. à . .	723			
Du Mexique à . . .	717	5		*marc.*
Du Perou à	710			
Les guinées à . . .	720	5		
Ducats à	98	6		
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	10		*once.*
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				*marc.*
gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	5		

CHANGES DE PARIS, *du* 19 *Décembre* 1772.

Amſterdam	54	7/8	
Londres	30	15	16e
Hambourg	184	3/4	
Madrid	15	5	6
Cadix	15	4	
Livourne	96		
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi* 17.	*Vendredi* 18.	*Samedi* 19.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1377 ½ 72 ½ .	1372 ½ 70 65 .	1370 72 ½ 70 .
D°. 16es. à 7 cou.	. . . . .	860	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	. . . . .	298 96 95 . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 16 Déc. 1772	Du Jeudi 17.	Du Vendredi 18.
Meſſieurs	*Meſſieurs*	*Meſſieurs*
Radix, ſix prem. mois 1772. } F.	Courmont, ſix p. mois 1772. } G.	Rouillard, ſix p. mois 1772. } J.
Roytier, *idem.* } J.	Deſchapelles, *id.* } J.	Lempereur, *idem.* } J.
Gautier, *idem.* } J.	Nau, *idem.* } J.	Boſcheron, *idem.* } J.
Boutray, *idem.* } J.	S. Janvier, *id.* M.	Penchain, *id.* L.
Deſplaces, *idem.* Z.	Delagarde, *idem.* Z.	Patu, *idem.* M.
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 29 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Décembre.*

DEPUIS le 5 Décembre de l'année derniere juſqu'au 5 Décembre dernier, il a paſſé par le Sund 6680 vaiſſeaux dont 2145 Hollandois, 1894 Anglois, 973 Danois, 885 Suédois, 326 Pruſſiens, 211 Dantzickois, 170 Brémois, 38 Lubeckois, 32 Hambourgeois, 28 Ruſſes, 21 de Roſtock, 13 Impériaux, 13 François, 7 Courlandois, 2 Eſpagnols, 2 Portugais.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le* 12 *Décembre.*

Dans les différentes Aſſemblées de notre Société Economique, il a été rendu compte des objets ſuivans.

Il a été queſtion des arrangemens pris par M. de Wagner de Marienbourg, pour les Ecoles & autres établiſſemens deſtinés à l'entretien & à l'éducation des enfans, objet des ſoins de la Société. La filature du chanvre & du lin les a particuliérement occupés : on leur a diſtribué des prix en argent. Une ſomme de 100 florins envoyée à la Société a été employée dans l'Ecole à filer de Marienbourg. On a donné un état des dépenſes faites dans les Ecoles & Hoſpices des Villes montagnardes ainſi que des Cercles de Miſnie, de Leipſick, de la Haute-Luſace, ſur le produit de la Loterie des effets précieux deſtinés par de bons Citoyens au ſoulagement des pauvres. Toute cette adminiſtration eſt bien ordonnée ; le Public qui voit le bon emploi & les bons effets de ſes aumônes, donne avec confiance. Enfin on a rendu compte de pluſieurs découvertes, & propoſé pluſieurs épreuves à tenter.

Outre les Aſſemblées générales, il en a été tenu de particulieres en divers endroits. Celle de Freyberg, après avoir donné ſes premiers ſoins à l'Agriculture & à l'Economie, s'eſt occupée de la maniere de faire les meilleurs creuſets.

A Zwickau, on a pris des meſures pour faciliter la circulation infiniment difficile des Journaux & des Ouvrages économiques. On a fait des eſſais ſur la maniere de ſécher le houblon au feu ; & l'on a cherché les moyens de conſtater la bonté des procédés ſuivis pour ſa conſervation. La même Aſſemblée a pris des arrangemens pour faire connoître les progrès avérés des freres Steiner dans la méthode de fabriquer une lacque d'une qualité ſupérieure, & différentes couleurs pour les Manufactures. Ces Négocians font auſſi un nouveau carmin que la Société a jugé digne d'une attention particuliere. Elle s'eſt auſſi occupée de la culture des mûriers & du chardon, ainſi que d'épreuves d'un nouveau fil d'archal fabriqué dans le pays.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Aſſemblée de Vittemberg, après avoir dreſſé un plan d'Annales d'Agriculture & d'Economie, tirés des meilleurs Journaux, traita de la culture du millet barbu, & du ſeigle d'Archangel qui, cette année, a beaucoup plus produit que les autres grains d'Europe. La culture de l'heydekorn de Sybérie a été auſſi l'objet de ſes travaux, ainſi que la conſidération des moyens de faire une nouvelle plantation de mûriers.

Les Membres de Neuſtadt ont vérifié diverſes expériences. Ils ont examiné un nouvel acier obtenu par le moyen de la fonte, & inventé par M. Friéderich, Maître de la Forge des mines de fer de Neuſtadt.

Le vernis du Docteur Glaſer a été le ſujet des délibérations de l'Aſſemblée de Suhl. Ce vernis rend le bois impénétrable au feu (1). La Société ſe propoſe d'en donner une deſcription que nous ferons connoître. La vérification de diverſes expériences, l'amélioration des teintures, objet particulier des travaux de M. Poerner, la minéralogie du pays, objet des recherches de MM. Charpentier & Glaeſer &c, ont été la matiere des délibérations de l'Aſſemblée. La Société a ſous preſſe un nouveau volume de Mémoires revus par de ſçavans Phyſiciens & par de très-habiles Agriculteurs. Elle a donné un très-bon Almanach des forêts.

(1) *Lorſque nous avons publié cette découverte, elle n'a pas paru vraiſemblable : elle n'étoit pas vraiſemblable, mais elle étoit vraie, & notre récit portoit avec lui pluſieurs motifs de crédibilité. Le doute eſt philoſophique, l'incrédulite ne l'eſt pas. L'incrédulité rejette ſans examen, le doute ſuſpend le jugement. Comme il ne faut pas toujours nier ce qu'on ne conçoit pas, il ne faut pas non-plus nier que ce qui eſt arrivé autrefois n'arrive encore aujourd'hui. Ainſi quand un* trait de bienfaiſance *reſſemblera à un autre trait, il ne faut pas pour cela le traiter de conte* renouvellé des Grecs : *il ſeroit trop malheureux pour l'humanité qu'on ne renouvellât des Grecs que des vices. La ſcene du Monde n'eſt preſque jamais qu'une nouvelle repréſentation des mêmes faits, infiniment variés dans les circonſtances ſeulement. Si nous avions cru trop légérement à la vertu, le mal ne ſeroit pas grand. Quant à l'enthouſiaſme avec lequel on nous a reproché d'avoir parlé d'un acte de généroſité étranger à nos mœurs, le défaut eſt rare & mérite d'être pardonné.*

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le 16 Décembre.*

Conformément à la déciſion de l'Académie des Sciences de cette Ville, les Etats de la Province ont partagé entre M. Pouget, Lieutenant de l'Amirauté à Cettes, & M. l'Abbé Poncelet demeurant à Paris, le Prix propoſé rélativement à la meilleure maniere de déterminer le degré de ſpirituoſité des eaux-de-vie & eſprits-de-vin. Cependant les vues des Etats n'ayant pas été remplies dans toute leur étendue, le développement en a été propoſé dans un nouveau Programe. Boyle eſt le premier Inventeur de l'inſtrument deſtiné à ces épreuves : les autres peſe-liqueurs juſqu'à préſent connus, quoiqu'annoncés comme des créations nouvelles, n'en ſont proprement que des imitations plus ou moins perfectionnées. Leur perfection rigoureuſe, ſi la choſe eſt poſſible, eſt très-importante pour le commerce. Par leur extrême ténuité, ils ſont ſujets à s'altérer, le moindre choc peut en déranger les proportions : il eſt évident que les aréometres de métal perdront, en s'uſant, leur force & leur volume, deux choſes d'où dépendent leur jeu & leur exactitude. Leur échelle de graduation pour déterminer le rapport du poids de l'inſtrument & de la force des fluides, ne ſçauroit être tracée que par les Juges les plus éclairés, les plus intégres & les plus attentifs. L'état de l'atmoſphere peut occaſionner bien des variétés dans l'action du peſe-liqueur ; il n'eſt pas aiſé de le mettre à l'abri de l'influence de toute cauſe étrangere. La manipulation changera également les réſultats : un plongement plus ou moins fort, plus ou moins oblique, produira, ainſi que l'oſcillation de l'inſtrument, des indications plus ou moins inexactes. Ces difficultés & pluſieurs autres qu'on ne levera que par des travaux & des eſſais répétés, juſtifient le ſoin que prennent les Etats d'exciter la ſcience & l'induſtrie pour en

obtenir la ſolution la plus rigoureuſe. A la vérité, les actes de commerce ſont des actes de bonne foi ; les eſſais que fait un Acheteur avec l'aréometre n'exigent pas abſolument la fixation la plus exacte du vrai point ; l'approximation ſuffit pour le Marchand ; ſes connoiſſances & ſon expérience ſuppléent à une imperfection légere. Cependant il eſt des circonſtances où il devient très important pour le commerce, les Fabricans & les Conſommateurs que le point de rigueur ſoit infailliblement déterminé.

De Bordeaux, *le* 17 *Décembre*.

On préſente une conſolation à ceux qui ont pu être intéreſſés dans les déſaſtres arrivés aux Iſles de l'Amérique. Les ouragans, à ce qu'on aſſure, hâtent les reproductions de la terre & amenent des récoltes plus abondantes, ſoit qu'ils ſuppoſent ou excitent une plus vive fermentation intérieure des principes de la végétation, ſoit qu'ils répandent de nouveaux ſels ou diſſipent des obſtacles au développement de la fécondité. On a remarqué que ce déſordre paſſager étoit une ſuite & un moyen de l'ordre conſtant de la régénération. Malheureuſement l'abondance même des récoltes ne répare que lentement la chûte des maiſons, l'extirpation des arbres, la ruine des plantations ; cependant la perſpective eſt douce. Les anciens Habitans des Antilles prétendoient avoir des pronoſtics infaillibles de ce phénomene, l'air trouble par un tems calme, le ſoleil rouge, le ſommet des montagnes clair, l'élévation & l'abaiſſement ſpontané des eaux, la mer écumeuſe & bruyante &c. Les ouragans qui frapent ces Iſles ſe forment vraiſemblablement tous dans le continent de l'Amérique. Le vent d'oueſt regne conſtamment avec plus ou moins de force dans la partie du Sud depuis Juillet juſqu'en Janvier ; le vent du Nord ſouffle en même tems dans la partie ſeptentrionale : lorſque ces deux vents ſe rencontrent, ils ſe heurtent avec une violence proportionnée à leur vélocité naturelle : quand le choc arrive dans des gorges étroites & longues de montagnes, il doit en ſortir, avec impétuoſité, un courant d'air dont la portée s'étendra en raiſon combinée de la force motrice & du diametre de la gorge. Les meilleurs Obſervateurs ont remarqué que tous les ouragans qui ont ſucceſſivement bouleverſé ces Iſles, venoient du nord-eſt & par conſéquent des gorges formées par les montagnes de Sainte-Marthe. Les Antilles auroient donc ſans ceſſe la perſpective de la déſolation ; car la main de l'homme ne changera pas la direction des vents, la diſtribution des montagnes, leur poſition propre, & les mers. Cependant l'effet des ouragans pourroit être amorti ou affoibli par des ouvrages & de hautes plantations qui formeroient une barriere quelconque, dans la direction donnée. Nous avons ici pluſieurs navires prêts à mettre à la voile pour ces Iſles.

De Béziers, *le* 18 *Décembre*.

Les pluies & les débordemens des rivieres ont rompu de toutes parts les communications : il y a beaucoup de chemins impraticables. Cependant nos terres enſemencées n'ont preſque point ſouffert. A cet égard, il y a eu des cantons beaucoup plus maltraités que le nôtre ; des bâtimens, des plantations entieres &c, ont été emportés. Les productions de la terre demandent des gelées ; ſans quoi les engrais répandus par les eaux ne ſeroient que nuiſibles ; & nous ne pourrions pas compter même ſur des récoltes paſſables. Nous n'avons point encore reſſenti de froid vif.

De Clermont (*en Auvergne*), *le* 18 *Décembre*.

Notre plaine ayant exceſſivement ſouffert de la ſéchereſſe, ſes terres n'ont donné qu'une très foible récolte de bled, des épis vuides ou mal garnis, ou garnis de grains ſecs & ſans ſubſtance. La montagne au contraire a été très-bien partagée, en froment, en ſeigle, & ſur-tout en orge, la denrée la plus conſidérable du canton & qui a prodigieuſement rendu. Cette compenſation eſt aſſez commune & preſque réguliere. La partie montagneuſe eſt fertile quand la Limagne ne donne pas, & *vice versâ* En général, l'année eſt regardée comme bonne pour la Province. Au défaut de grains, la plaine a recueilli beaucoup de vin & de pommes. Les Marchands de Paris viennent faire des achats conſidérables de vin. Quant aux pommes, c'eſt une autre reſſource aſſez im-

portante : jamais les arbres n'en avoient été tant chargés, leurs branches plioient ſous le faix, & l'on étoit obligé de tous côtés de les étayer. Cette diverſité de récoltes a animé le commerce dans la Province. Nos denrées ont du débit ; & ce débit nous met en état de procurer à la montagne celui de ſes grains. Un débouché fermé, pluſieurs autres débouchés s'engorgent ; ſi la circulation ſe ranime dans un canton, ſon mouvement ſe rétablit dans les cantons voiſins : tout eſt lié, tout eſt réciproque.

DU BEAUJOLLOIS, *le* 18 *Décembre.*

Pendant pluſieurs années, nous avions très-peu recueilli de vin, & nous n'en avions preſque point vendu : notre vin, l'année derniere, revenoit, rendu à Paris, à 23 ſ. la bouteille, avec toute l'économie poſſible ſur les frais de route. Cette année, nous en avons en abondance, il eſt très bon & il a du débit : tous frais payés, il ne revient à Paris qu'à environ 12 ſ. la bouteille. Le débouché fait la richeſſe ; la cherté proprement dite ferme le débouché.

Il regne dans la campagne aux environs de Villefranche une maladie dont on ignore la nature ; elle enleve beaucoup de monde ; les gens de l'Art n'oſent ordonner que des précautions benignes plutôt que des remedes.

D'AMIENS, *le* 21 *Décembre.*

Les incendies ſont, depuis trois ſemaines, aſſez fréquens dans l'Artois. Pluſieurs fermes de différens villages ont été brûlées.

Les marchands Pelletiers d'Abbeville ont donné avis qu'ils avoient un grand aſſortiment de pelleteries & fourrures qu'ils ont directement tirées de l'Etranger. Pluſieurs d'entr'eux en ont établi des magaſins à Paris.

Un enfant de quatre ans, fils d'un Ouvrier de ceux de la Manufacture de papier blanc nouvellement établie à Montieres, étoit tombé derniérement dans la riviere de Breſſe d'où il ne fut tiré qu'une heure après. On le mit dans un lit où on le ſurchargea de couvertures. Deux heures après, un Homme de l'Art ſurvint : il s'étendit ſur le corps de l'enfant, ſouffla fortement dans ſa bouche en lui preſſant les narines, le fit porter devant un bon feu, & le frotta vigoureuſement & ſucceſſivement avec un morceau de flanelle, de l'eau de-vie & du ſel fondu, pendant qu'on étoit allé chercher une pipe & du tabac. Avant que ce ſecours arrivât, l'enfant donna des ſignes de vie, bientôt il ſe mit à pleurer ; peu de tems après il étoit à jouer, ſans avoir aucune idée de ſon accident.

DE PARIS, *le 26 Décembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait le Jeudi 24 du préſent mois ; le gros Lot de 50000 livres eſt échu au numéro 32917 ; le ſecond Lot de 20000 livres, au numéro 38075 ; & deux Lots de 10000 l. chacun, aux numéros 30154 & 33889.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre d'un Fermier de la Paroiſſe de Parnac, en Poitou, à M. l'Abbé Roubaud, au ſujet de l'écobuage.

MONSIEUR,

La diſcuſſion élevée à Tours, & les différens écrits auxquels elle a donné lieu préſentent deux queſtions également intéreſſantes ; la premiere eſt de ſçavoir ſi la fumée des brûlis eſt réellement nuiſible à la ſanté des hommes & des beſtiaux, ainſi qu'aux enſemencemens qui s'y trouvent expoſés ; la ſeconde eſt d'examiner ſi l'écobuage en général eſt une pratique avantageuſe aux Cultivateurs. Comme la premiere de ces queſtions a été ſolidement diſcutée & décidée en faveur des partiſans de l'incinération dans une Lettre qui ſe trouve ſous le N°. 83 de vos Gazettes, je n'ajouterai qu'un mot à ce qui a été judicieuſement obſervé ſur cet article ; c'eſt que ſi j'avois à me garantir, moi, ma famille & mes beſtiaux d'une épidémie qui ſeroit dans mon voiſi-

nage, je croirois n'avoir rien de mieux à faire, pour y réuſſir, que d'entretenir jour & nuit des brûlis tout autour de mon habitation.

Je voudrois bien que la fumée fût la ſeule choſe qu'on pût reprocher à l'écobuage. On ſçait que cette maniere de défricher un terrein quelconque eſt d'en enlever par plaques la ſuperficie, & d'en compoſer des eſpeces de petits fourneaux où l'on met le feu quand le tout eſt ſuffiſamment ſec. Par ce moyen, on vient à bout de réduire en cendres le gazon, les bruyeres & autres plantes qui couvroient ce terrein. Mais outre que cette méthode eſt longue & diſpendieuſe, elle épuiſe la terre trop promptement en développant, en excitant tout d'un coup le peu qui lui reſte d'huiles & de ſels après l'incinération. Premiérement tout combuſtible qui, par l'action du feu, eſt décompoſé & réduit en cendres, perd les trois quarts & plus de ſa ſubſtance par l'évaporation : c'eſt ce qu'il eſt facile d'obſerver toutes les fois qu'on fait brûler du bois, de la paille, des herbes ſéches &c... Or, ce qui ſe diſſipe auſſi en fumée vaut aſſurément mieux que ce qui reſte, non ſeulement par rapport à la quantité, mais encore par rapport à la qualité, car ce ſont toujours les parties les plus graſſes, les plus pourvues de ſels & les plus propres à la végétation qui s'envolent. Tout cela arrive, ſans contredit, dans les terres qu'on ſoumet à la pratique de l'écobuage ; on en brûle exactement toutes les plantes, toutes les racines qui avoient attiré à elles les ſels & les huiles du terrein auquel elles étoient inhérentes ; il faut donc de toute néceſſité que ces plantes expoſées à l'action du feu ſe dépouillent de ce précieux dépôt, & c'eſt ce qui forme l'épaiſſe fumée dont on ſe plaint, & que le vent emporte. Secondement, ſi dans les parties les plus groſſieres que la fumée n'a pu enlever, il reſte encore quelques ſels, quelques principes de fécondité, il eſt certain qu'ils ſont bien vîte déterminés à s'inſinuer dans les grains qu'on y ſeme ; parce que la terre devenue trop poreuſe & trop diviſée, n'a plus la force de tenir ces ſels comme bridés & en réſerve : ainſi tout ce qui étoit deſtiné par la nature à féconder ſucceſſivement & d'année en année les grains de pluſieurs récoltes, ſe trouve, au moyen de l'incinération, entiérement abſorbé par quatre ou cinq cueillettes tout au plus.

C'eſt bien en vain, Monſieur, qu'on nous cite l'exemple du Dauphiné où cette pratique, dit-on, eſt en uſage ; ne ſçait-on pas qu'en fait d'Agriculture, il y a des abus, des préjugés qu'on a la foibleſſe de reſpecter par cela même qu'ils ſont ou plus anciens ou plus étendus ? Pour prouver qu'une méthode eſt bonne, il ne ſuffit donc pas toujours de faire l'énumération des Partiſans qu'elle peut avoir. Le ſeul & vrai moyen qu'on puiſſe prendre pour en juger, c'eſt de conſulter la ſaine Phyſique. Or, qu'eſt ce qu'elle nous dit en cette occaſion ? Ne nous apprend-elle pas que plus une terre contient de ſels, d'huiles & autres principes vivifians, plus elle eſt propre à nous donner pendant long tems des récoltes abondantes ? C'eſt donc manquer ce but que d'adopter une méthode qui tend à faire diſſiper dans l'eſpace d'un ſeul jour ce que la nature avoit eu le ſoin de ramaſſer dans cette même terre pendant des ſiecles entiers.

Il n'en eſt pas de même, Monſieur, des défrichemens qui ſe font avec la charue : le terrein entr'ouvert & verſé dans toute ſa ſurface, bien loin de rien perdre de ce qu'il contenoit, n'en eſt que plus diſpoſé à recevoir toutes les influences de l'atmoſphere ; l'air & les pluies ne le pénétrent qu'autant que cela eſt néceſſaire pour convertir en un engrais ſalutaire & analogue aux grains qu'on y ſemera, les herbes & les menues herbes qui ſe trouvent renverſées. Quant à celles qui ſont trop longues ou trop groſſes, on les ſecoue & on les ramaſſe, il eſt vrai, pour les faire brûler ; mais ce n'eſt qu'à la veille des ſemailles que l'on fait cette opération, afin que la cendre qui en proviendra ſoit promptement recouverte & n'ait pas le tems de s'éventer. Non, il n'y a pour un bon Econome, pour un pere de famille qui enviſage l'avenir & le bien être de ſes enfans, que ce ſeul moyen de faire de bons défrichemens. Malheur à tout Propriétaire qui, ayant de bonnes terres, eſt aſſez inconſidéré pour permettre à ſes Fermiers de les écobuer. Cependant il faut dire tout : les terreins qui n'ont point de profondeur, & qui, par cette raiſon, ne produiſent qu'un mouſſe ſtérile ou de foibles bruyeres, peuvent être

ſoumis à l'écobuage ; car, comme on dit communément qu'il faut tirer ce qu'on peut d'un mauvais payeur, on peut de même tirer de ces terres naturellement ingrates un petit nombre de récoltes, après quoi elles n'en ſeront que plus propres à donner de l'herbe pour les beſtiaux. Voilà le ſeul cas où je conſeillerois l'uſage de l'incinération qui, faute d'expérience, ou par l'avidité de quelques Fermiers toujours plus occupés du préſent que de l'avenir, prend trop de faveur dans quelques-unes de nos Provinces. J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens qui vous ſont dûs par ceux qui s'intéreſſent au bien public dont vous ſoutenez ſi bien les droits &c.

Signé, BERRICHAUD.

Au village de la Villonniere ce 3 Nov. 1772.

Nota Cette lettre eſt digne de toute l'attention des Phyſiciens & des Agriculteurs. C'eſt par des raiſons que l'Auteur attaque les brûlis ; il y a de la reſſource, s'il ſe trompe ; ſon erreur peut être démontrée. En applaudiſſant à ſon zele & à ſes lumieres, nous propoſerons quelques doutes ſur cette queſtion, ſans prétendre en aucune maniere la décider : nous ſommes très-loin de nous attribuer ce droit.

Ce n'eſt pas à la Phyſique ſeule à prononcer ſur cette matiere : elle nous apprendra bien que l'incinération diſſipe des huiles & des ſels ; mais elle ne nous donnera pas, par une regle générale, le point fixe où cette diſſipation ſeroit plus nuiſible à la fertilité que le réſidu ne lui ſeroit favorable. Il faut que la Phyſique ſe concerte, pour ainſi dire, avec l'expérience, ou plutôt qu'elle la conſulte.

S'il eſt des pays où cette pratique ſoit conſtamment & en quelque ſorte périodiquement ſuivie, comme on le dit du Dauphiné, il eſt à préſumer qu'elle lui eſt avantageuſe, non parce qu'on la croit telle, mais parce que ſi cette opération affoibliſſoit, dégraiſſoit & épuiſoit la terre, ſes terres ſi ſouvent ſoumiſes à cette épreuve, ſeroient à la fin arides & infertiles. Ce n'eſt pas ici l'opinion, c'eſt l'expérience qui prononce. Or, on aſſure que les Dauphinois rétabliſſent leurs terres par l'incinération.

Nous ne diſſimulerons pas que cette pratique a été ſuivie de tems immémorial en Suede, & qu'il y a très-peu d'années qu'on a cru reconnoître qu'elle produiſoit à la longue la ſtérilité. Cette aſſertion eſt fondée ſur des autorités & des faits rapportés dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm.

Les plantes ſont compoſées de matieres inflammables ou volatiles ; le feu diſſipe les parties les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes : cette vérité eſt inconteſtable. Cependant l'incinération conſerve une partie des principes de la végétation ; car les cendres ſont un engrais, on ſçait qu'elles contiennent beaucoup de ſels. Par l'action du feu, ces principes s'inſinuent dans la terre & la fertiliſent ; par l'action du feu, la fermentation intérieure eſt excitée.

Le feu détruit les graines & les racines des mauvaiſes plantes, les inſectes & leurs œufs &c. La terre purifiée portera donc toute ſa fécondité ſur les germes qu'on lui confiera. Le ſeul renverſement des herbes par la charue aura-t-il les mêmes avantages ?

Le judicieux Auteur de cette Lettre dit que les terres ingrates donneront, après le brûlis, quelques bonnes récoltes, & enſuite plus d'herbe pour les beſtiaux ; ne ſembleroit-il pas leur accorder une vertu qu'elles n'avoient pas auparavant ?

Il eſt certain que l'action du feu portée à un certain degré calcinera la terre, & qu'à un degré inférieur elle la diviſera encore trop & l'appauvrira. L'opération eſt donc en elle même au moins délicate & difficile.

Ce procédé, s'il eſt utile, pourroit-il être ſoumis à des regles sûres dans la pratique ?

N'y auroit-il pas des terres auxquelles il conviendroit, & d'autres auxquelles il ne conviendroit pas ? Ne faudroit-il pas faire une différence entre les terres trop compactes, graſſes, humides, d'avec les terres d'une qualité oppoſée ? Il ſemble que, dans le premier cas, le feu pourroit ſervir à enlever l'humeur ſuperflue & à rompre la tenacité nuiſible, au lieu que dans le ſecond cas il atténueroit trop, deſſécheroit & diſſoudroit.

Ne faut-il pas encore diſtinguer les effets d'une opération faite une ſeule fois,

des effets de la même opération ſouvent répétée ? Le défrichement ne demande qu'un brûlis.

La fertilité qui ſuit le premier brûlis n'eſt-il pas l'effet des matieres végétatives que la terre contenoit en trop grande abondance & à une trop grande profondeur pour être détruites & diſperſées tout-à-la-fois, plutôt que l'effet propre du brûlis ?

Ces queſtions méritent d'être approfondies, il ne nous appartient que de les préſenter & de montrer les faces ſous leſquelles la matiere doit être conſidérée.

I I.

Les Nouveautés de Paris, Feuille Périodique. Année 1773.

» Les différentes parties de nos connoiſ-
» ſances ont un Journal particulier conſa-
» cré à publier leurs progrès, les acquiſi-
» tions journalieres qu'elles font, le génie
» des Ecrivains qui ſervent à étendre les
» bornes de nos idées. Il eſt étonnant que
» les Artiſtes, les Fabricans &c, n'ayent
» pas encore imaginé d'en faire compoſer
» un, uniquement deſtiné à annoncer les
» nouveautés que l'induſtrie Françoiſe fait
» journellement éclorre dans Paris.

» Sous le nom de *Nouveautés*, nous
» comprenons tout ce qui tient à l'exercice
» & au progrès des Arts : les nouvelles pro-
» ductions de nos Artiſtes, les inventions
» de nos Manufacturiers, Fabricans & Ou-
» vriers, en tous genres; les changemens
» faits à leurs ouvrages déjà connus, en
» meubles, bijoux, étoffes, habillemens,
» parures, coëffures, équipages, ſervice
» de table, bâtimens, décorations, curioſi-
» tés méchaniques, ſpectacles &c. Les per-
» ſonnes qui vivent de leurs talens ou du
» négoce, tels que les Marchands de mo-
» des, de muſique, ou autres, ont un in-
» térêt réel de faire connoître les divers
» objets de leur commerce. La Feuille des
» nouveautés ſera principalement employée
» à les annoncer. On pourra la regarder com-
» me les annales de la mode ou du goût,
» ou comme un dépôt conſacré à la gloire
» & aux progrès des Arts.

» C'eſt dans les atteliers des Artiſtes,
» dans les boutiques ou les magaſins des
» Marchands, que l'on ira puiſer la ma-
» tiere du Journal des Nouveautés. Les
» Sçavans de profeſſion le regarderont, ſans
» doute, comme un ouvrage ſuperficiel ;
» mais il paroîtra très-utile à tous les hom-
» mes à talens, ou à ceux qui ſe font un
» plaiſir de les cultiver.

» S'il eſt intéreſſant pour l'hiſtoire des
» Arts, de connoître les ouvrages qui doi-
» vent y figurer avec éclat, il n'eſt pas
» moins indiſpenſable pour ceux qui les
» recherchent de ſçavoir le nom & la de-
» meure des Artiſtes, des Marchands, des
» Ouvriers même chez leſquels ſe trouve-
» ront les nouveautés dont nous aurons oc-
» caſion de parler ; la demeure des perſon-
» ſonnes qui ſe diſtinguent par leurs talens,
» ou qui exercent leur profeſſion avec hon-
» neur, ne peut pas être indifférente à la
» Société. Nous nous ferons un plaiſir d'in-
» diquer que dans tel quartier, ou dans telle
» rue, on trouve un Marchand diſtingué
» par le choix de ſes étoffes, un Maître de
» muſique & de danſe renommé par ſon
» goût, un ſçavant Inſtituteur de là jeu-
» neſſe, un Tailleur célebre, un Coëffeur
» habile.

» Comme nous ne nous mêlerons point
» de prononcer affirmativement ſur le mé-
» rite des objets que nous indiquerons, la
» Feuille des Nouveautés ne nous fera cer-
» tainement point d'ennemis. Notre objet
» eſt de la rendre utile & agréable à la fois
» aux perſonnes qui la liront, ou à celles
» qui nous aideront à la former.

Conditions.

» La Feuille des *Nouveautés* paroîtra
» exactement le 15, & le 30 de chaque
» mois : elle ſera compoſée de huit pages
» au moins in-8°. Le prix de l'abonnement
» eſt de 6 liv. pour Paris, & 7 liv. 4 ſ. pour
» la Province. On s'abonnera pour Paris,
» chez *Monory*, Libraire, rue de la Co-
» médie Françoiſe.

» Pour la Province, chez M. *Boudier de*
» *Villemert*, rue S. Honoré, vis-à-vis les
» Ecuries du Roi.

» Les perſonnes de Paris ou de la Pro-
» vince, qui voudront faire inſérer quelques
» articles dans la Feuille des Nouveautés,

» les adreſſeront directement à M. *Monory ;* » elles affranchiront leurs lettres & le port » de leur argent.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Décembre 1772, au Samedi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 ſ. à 26 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 l. 10 ſ. à 15 liv. ; l'orge, de 10 liv. 5 ſ., 10 l. 15 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

Avoine, Foin, Paille.

Du Samedi 19 Décembre 1772 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 ſ. à 24 l. ; *idem* au Port de la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Décembre 1772, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Décembre 1772.*

		℔	6	
Or de Portug. à . .	723			marc.
Du Mexique à . . .	717	5		
Du Perou à	710	6		
Les guinées à . . .	720	15		
Ducats à	98.	10		once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	16		
Or à 20 karats à . .	83	18		
L'argent à 11 d. . .				
20 g. à	53	17	6	marc.
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	10		
Piaſtres à	49	5		

Changes de Paris, *du 24 Décembre 1772.*

Amſterdam	54	7/8	
Londres	30	15	16e
Hambourg	184	3/4	
Madrid	15	6	
Cadix	15	4	
Livourne	96	3/4	
Gênes	94		
Lyon, *Saints*	au pair.		

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1772.	*Jeudi 24.*	*Vendredi 25.*	*Samedi 26.*
Comp. d. Ind.			
Actions à 7 coup.	1390 92 1/2 90 .	. . . . .	. . . . .
D°. 16/25es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	296 97 . . .	FESTE.	FESTE.
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 29 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 9 Décembre.*

DEPUIS le 5 Décembre de l'année derniere juſqu'au 5 Décembre dernier, il a paſſé par le Sund 6680 vaiſſeaux dont 2145 Hollandois, 1894 Anglois, 973 Danois, 885 Suédois, 326 Pruſſiens, 211 Dantzickois, 170 Brémois, 38 Lubeckois, 32 Hambourgeois, 28 Ruſſes, 21 de Roſtock, 13 Impériaux, 13 François, 7 Courlandois, 2 Eſpagnols, 2 Portugais.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK, *le* 12 *Décembre.*

Dans les différentes Aſſemblées de notre Société Economique, il a été rendu compte des objets ſuivans.

Il a été queſtion des arrangemens pris par M. de Wagner de Marienbourg, pour les Ecoles & autres établiſſemens deſtinés à l'entretien & à l'éducation des enfans, objet des ſoins de la Société. La filature du chanvre & du lin les a particuliérement occupés : on leur a diſtribué des prix en argent. Une ſomme de 100 florins envoyée à la Société a été employée dans l'Ecole à filer de Marienbourg. On a donné un état des dépenſes faites dans les Ecoles & Hoſpices des Villes montagnardes ainſi que des Cercles de Miſnie, de Leipſick, de la Haute-Luſace, ſur le produit de la Loterie des effets précieux deſtinés par de bons Citoyens au ſoulagement des pauvres. Toute cette adminiſtration eſt bien ordonnée ; le Public qui voit le bon emploi & les bons effets de ſes aumônes, donne avec confiance. Enfin on a rendu compte de pluſieurs découvertes, & propoſé pluſieurs épreuves à tenter.

Outre les Aſſemblées générales, il en a été tenu de particulieres en divers endroits. Celle de Freyberg, après avoir donné ſes premiers ſoins à l'Agriculture & à l'Economie, s'eſt occupée de la maniere de faire les meilleurs creuſets.

A Zwickau, on a pris des meſures pour faciliter la circulation infiniment difficile des Journaux & des Ouvrages économiques. On a fait des eſſais ſur la maniere de ſécher le houblon au feu ; & l'on a cherché les moyens de conſtater la bonté des procédés ſuivis pour ſa conſervation. La même Aſſemblée a pris des arrangemens pour faire connoître les progrès avérés des freres Steiner dans la méthode de fabriquer une lacque d'une qualité ſupérieure, & différentes couleurs pour les Manufactures. Ces Négocians font auſſi un nouveau carmin que la Société a jugé digne d'une attention particuliere. Elle s'eſt auſſi occupée de la culture des mûriers & du chardon, ainſi que d'épreuves d'un nouveau fil d'archal fabriqué dans le pays.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Aſſemblée de Vittemberg, après avoir dreſſé un plan d'Annales d'Agriculture & d'Economie, tirés des meilleurs Journaux, traita de la culture du millet barbu, & du ſeigle d'Archangel qui, cette année, a beaucoup plus produit que les autres grains d'Europe. La culture de l'heydekorn de Sybérie a été auſſi l'objet de ſes travaux, ainſi que la conſidération des moyens de faire une nouvelle plantation de mûriers.

Les Membres de Neuſtadt ont vérifié diverſes expériences. Ils ont examiné un nouvel acier obtenu par le moyen de la fonte, & inventé par M. Friéderich, Maître de la Forge des mines de fer de Neuſtadt.

Le vernis du Docteur Glaſer a été le ſujet des délibérations de l'Aſſemblée de Suhl. Ce vernis rend le bois impénétrable au feu (1). La Société ſe propoſe d'en donner une deſcription que nous ferons connoître. La vérification de diverſes expériences, l'amélioration des teintures, objet particulier des travaux de M. Poerner, la minéralogie du pays, objet des recherches de MM. Charpentier & Glaeſer &c., ont été la matiere des délibérations de l'Aſſemblée. La Société a ſous preſſe un nouveau volume de Mémoires revus par de ſçavans Phyſiciens & par de très-habiles Agriculteurs. Elle a donné un très-bon Almanach des forêts.

(1) *Lorſque nous avons publié cette découverte, elle n'a pas paru vraiſemblable : elle n'étoit pas vraiſemblable, mais elle étoit vraie, & notre récit portoit avec lui pluſieurs motifs de crédibilité. Le doute eſt philoſophique, l'incrédulite ne l'eſt pas. L'incrédulité rejette ſans examen, le doute ſuſpend le jugement. Comme il ne faut pas toujours nier ce qu'on ne conçoit pas, il ne faut pas non-plus nier que ce qui eſt arrivé autrefois n'arrive encore aujourd'hui. Ainſi quand un* trait de bienfaiſance *reſſemblera à un autre trait, il ne faut pas pour cela le traiter de conte* renouvellé des Grecs : *il ſeroit trop malheureux pour l'humanité qu'on ne renouvellât des Grecs que des vices. La ſcene du Monde n'eſt preſque jamais qu'une nouvelle repréſentation des mêmes faits, infiniment variés dans les circonſtances ſeulement. Si nous avions cru trop légérement à la vertu, le mal ne ſeroit pas grand. Quant à l'enthouſiaſme avec lequel on nous a reproché d'avoir parlé d'un acte de généroſité étranger à nos mœurs, le défaut eſt rare & mérite d'être pardonné.*

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MONTPELLIER, *le 16 Décembre.*

Conformément à la déciſion de l'Académie des Sciences de cette Ville, les Etats de la Province ont partagé entre M. Pouget, Lieutenant de l'Amirauté à Cettes, & M. l'Abbé Poncelet demeurant à Paris, le Prix propoſé rélativement à la meilleure maniere de déterminer le degré de ſpirituoſité des eaux-de-vie & eſprits-de-vin. Cependant les vues des Etats n'ayant pas été remplies dans toute leur étendue, le développement en a été propoſé dans un nouveau Programe. Boyle eſt le premier Inventeur de l'inſtrument deſtiné à ces épreuves : les autres peſe-liqueurs juſqu'à préſent connus, quoiqu'annoncés comme des créations nouvelles, n'en ſont proprement que des imitations plus ou moins perfectionnées. Leur perfection rigoureuſe, ſi la choſe eſt poſſible, eſt très-importante pour le commerce. Par leur extrême ténuité, ils ſont ſujets à s'altérer, le moindre choc peut en déranger les proportions : il eſt évident que les aréometres de métal perdront, en s'uſant, leur force & leur volume, deux choſes d'où dépendent leur jeu & leur exactitude. Leur échelle de graduation pour déterminer le rapport du poids de l'inſtrument & de la force des fluides, ne ſçauroit être tracée que par les Juges les plus éclairés, les plus intégres & les plus attentifs. L'état de l'atmoſphere peut occaſionner bien des variétés dans l'action du peſe-liqueur ; il n'eſt pas aiſé de le mettre à l'abri de l'influence de toute cauſe étrangere. La manipulation changera également les réſultats : un plongement plus ou moins fort, plus ou moins oblique, produira, ainſi que l'oſcillation de l'inſtrument, des indications plus ou moins inexactes. Ces difficultés & pluſieurs autres qu'on ne levera que par des travaux & des eſſais répétés, juſtifient le ſoin que prennent les Etats d'exciter la ſcience & l'induſtrie pour en

obtenir la ſolution la plus rigoureuſe. A la vérité, les actes de commerce ſont des actes de bonne foi; les eſſais que fait un Acheteur avec l'aréometre n'exigent pas abſolument la fixation la plus exacte du vrai point; l'approximation ſuffit pour le Marchand; ſes connoiſſances & ſon expérience ſuppléent à une imperfection légere. Cependant il eſt des circonſtances où il devient très-important pour le commerce, les Fabricans & les Conſommateurs que le point de rigueur ſoit infailliblement déterminé.

DE BORDEAUX, *le* 17 *Décembre.*

On préſente une conſolation à ceux qui ont pu être intéreſſés dans les déſaſtres arrivés aux Iſles de l'Amérique. Les ouragans, à ce qu'on aſſure, hâtent les reproductions de la terre & amenent des récoltes plus abondantes, ſoit qu ils ſuppoſent ou excitent une plus vive fermentation intérieure des principes de la végétation, ſoit qu'ils répandent de nouveaux ſels ou diſſipent des obſtacles au développement de la fécondité. On a remarqué que ce déſordre paſſager étoit une ſuite & un moyen de l'ordre conſtant de la régénération. Malheureuſement l'abondance même des récoltes ne répare que lentement la chûte des maiſons, l'extirpation des arbres, la ruine des plantations; cependant la perſpective eſt douce. Les anciens Habitans des Antilles prétendoient avoir des pronoſtics infaillibles de ce phénomene, l'air trouble par un tems calme, le ſoleil rouge, le ſommet des montagnes clair, l'élévation & l'abaiſſement ſpontané des eaux, la mer écumeuſe & bruyante &c. Les ouragans qui frapent ces Iſles ſe forment vraiſemblablement tous dans le continent de l'Amérique. Le vent d'oueſt regne conſtamment avec plus ou moins de force dans la partie du Sud depuis Juillet juſqu'en Janvier; le vent du Nord ſouffle en même tems dans la partie ſeptentrionale: lorſque ces deux vents ſe rencontrent, ils ſe heurtent avec une violence proportionnée à leur vélocité naturelle: quand le choc arrive dans des gorges étroites & longues de montagnes, il doit en ſortir, avec impétuoſité, un courant d'air dont la portée s'étendra en raiſon combinée de la force motrice & du diametre de la gorge. Les meilleurs Obſervateurs ont remarqué que tous les ouragans qui ont ſucceſſivement bouleverſé ces Iſles, venoient du nord-eſt & par conſéquent des gorges formées par les montagnes de Sainte-Marthe. Les Antilles auroient donc ſans ceſſe la perſpective de la déſolation; car la main de l'homme ne changera pas la direction des vents, la diſtribution des montagnes, leur poſition propre, & les mers. Cependant l'effet des ouragans pourroit être amorti ou affoibli par des ouvrages & de hautes plantations qui formeroient une barriere quelconque, dans la direction donnée. Nous avons ici pluſieurs navires prêts à mettre à la voile pour ces Iſles.

DE BÉZIERS, *le* 18 *Décembre.*

Les pluies & les débordemens des rivieres ont rompu de toutes parts les communications: il y a beaucoup de chemins impraticables. Cependant nos terres enſemencées n'ont preſque point ſouffert. A cet égard, il y a eu des cantons beaucoup plus maltraités que le nôtre; des bâtimens, des plantations entieres &c, ont été emportés. Les productions de la terre demandent des gelées; ſans quoi les engrais répandus par les eaux ne ſeroient que nuiſibles; & nous ne pourrions pas compter même ſur des récoltes paſſables. Nous n'avons point encore reſſenti de froid vif.

DE CLERMONT (*en Auvergne*), *le* 18 *Décembre.*

Notre plaine ayant exceſſivement ſouffert de la ſéchereſſe, ſes terres n'ont donné qu'une très-foible récolte de bled, des épis vuides ou mal garnis, ou garnis de grains ſecs & ſans ſubſtance. La montagne au contraire a été très-bien partagée, en froment, en ſeigle, & ſur-tout en orge, la denrée la plus conſidérable du canton & qui a prodigieuſement rendu. Cette compenſation eſt aſſez commune & preſque réguliere. La partie montagneuſe eſt fertile quand la Limagne ne donne pas, & *vice verſâ* En général, l'année eſt regardée comme bonne pour la Province. Au défaut de grains, la plaine a recueilli beaucoup de vin & de pommes. Les Marchands de Paris viennent faire des achats conſidérables de vin. Quant aux pommes, c'eſt une autre reſſource aſſez im-

portante : jamais les arbres n'en avoient été tant chargés, leurs branches plioient ſous le faix, & l'on étoit obligé de tous côtés de les étayer. Cette diverſité de récoltes a animé le commerce dans la Province. Nos denrées ont du débit ; & ce débit nous met en état de procurer à la montagne celui de ſes grains. Un débouché fermé, pluſieurs autres débouchés s'engorgent ; ſi la circulation ſe ranime dans un canton, ſon mouvement ſe rétablit dans les cantons voiſins : tout eſt lié, tout eſt réciproque.

DU BEAUJOLLOIS, *le* 18 *Décembre.*

Pendant pluſieurs années, nous avions très-peu recueilli de vin, & nous n'en avions preſque point vendu : notre vin, l'année derniere, revenoit, rendu à Paris, à 23 ſ. la bouteille, avec toute l'économie poſſible ſur les frais de route. Cette année, nous en avons en abondance, il eſt très bon & il a du débit : tous frais payés, il ne revient à Paris qu'à environ 12 ſ. la bouteille. Le débouché fait la richeſſe ; la cherté proprement dite ferme le débouché.

Il regne dans la campagne aux environs de Villefranche une maladie dont on ignore la nature ; elle enleve beaucoup de monde ; les gens de l'Art n'oſent ordonner que des précautions benignes plutôt que des remedes.

D'AMIENS, *le* 21 *Décembre.*

Les incendies ſont, depuis trois ſemaines, aſſez fréquens dans l'Artois. Pluſieurs fermes de différens villages ont été brûlées.

Les marchands Pelletiers d'Abbeville ont donné avis qu'ils avoient un grand aſſortiment de pelleteries & fourrures qu'ils ont directement tirées de l'Etranger. Pluſieurs d'entr'eux en ont établi des magaſins à Paris.

Un enfant de quatre ans, fils d'un Ouvrier de ceux de la Manufacture de papier blanc nouvellement établie à Montieres, étoit tombé derniérement dans la riviere de Breſſe d'où il ne fut tiré qu'une heure après. On le mit dans un lit où on le ſurchargea de couvertures. Deux heures après, un Homme de l'Art ſurvint : il s'étendit ſur le corps de l'enfant, ſouffla fortement dans ſa bouche en lui preſſant les narines, le fit porter devant un bon feu, & le frotta vigoureuſement & ſucceſſivement avec un morceau de flanelle, de l'eau de-vie & du ſel fondu, pendant qu'on étoit allé chercher une pipe & du tabac. Avant que ce ſecours arrivât, l'enfant donna des ſignes de vie, bientôt il ſe mit à pleurer ; peu de tems après il étoit à jouer, ſans avoir aucune idée de ſon accident.

DE PARIS, *le* 26 *Décembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait le Jeudi 24 du préſent mois ; le gros Lot de 50000 livres eſt échu au numéro 32917 ; le ſecond Lot de 20000 livres, au numéro 38075 ; & deux Lots de 10000 l. chacun, aux numéros 30154 & 33889.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre d'un Fermier de la Paroiſſe de Parnac, en Poitou, à M. l'Abbé Roubaud, au ſujet de l'écobuage.

MONSIEUR,

La diſcuſſion élevée à Tours, & les différens écrits auxquels elle a donné lieu préſentent deux queſtions également intéreſſantes ; la premiere eſt de ſçavoir ſi la fumée des brûlis eſt réellement nuiſible à la ſanté des hommes & des beſtiaux, ainſi qu'aux enſemencemens qui s'y trouvent expoſés ; la ſeconde eſt d'examiner ſi l'écobuage en général eſt une pratique avantageuſe aux Cultivateurs. Comme la premiere de ces queſtions a été ſolidement diſcutée & décidée en faveur des partiſans de l'incinération dans une Lettre qui ſe trouve ſous le N°. 83 de vos Gazettes, je n'ajouterai qu'un mot à ce qui a été judicieuſement obſervé ſur cet article ; c'eſt que ſi j'avois à me garantir, moi, ma famille & mes beſtiaux d'une épidémie qui ſeroit dans mon voiſi-

nage, je croirois n'avoir rien de mieux à faire, pour y réuſſir, que d'entretenir jour & nuit des brûlis tout autour de mon habitation.

Je voudrois bien que la fumée fût la ſeule choſe qu'on pût reprocher à l'écobuage. On ſçait que cette maniere de défricher un terrein quelconque eſt d'en enlever par plaques la ſuperficie, & d'en compoſer des eſpeces de petits fourneaux où l'on met le feu quand le tout eſt ſuffiſamment ſec. Par ce moyen, on vient à bout de réduire en cendres le gazon, les bruyeres & autres plantes qui couvroient ce terrein. Mais outre que cette méthode eſt longue & diſpendieuſe, elle épuiſe la terre trop promptement en développant, en excitant tout d'un coup le peu qui lui reſte d'huiles & de ſels après l'incinération. Premiérement tout combuſtible qui, par l'action du feu, eſt décompoſé & réduit en cendres, perd les trois quarts & plus de ſa ſubſtance par l'évaporation : c'eſt ce qu'il eſt facile d'obſerver toutes les fois qu'on fait brûler du bois, de la paille, des herbes ſéches &c... Or, ce qui ſe diſſipe auſſi en fumée vaut aſſurément mieux que ce qui reſte, non ſeulement par rapport à la quantité, mais encore par rapport à la qualité, car ce ſont toujours les parties les plus graſſes, les plus pourvues de ſels & les plus propres à la végétation qui s'envolent. Tout cela arrive, ſans contredit, dans les terres qu'on ſoumet à la pratique de l'écobuage ; on en brûle exactement toutes les plantes, toutes les racines qui avoient attiré à elles les ſels & les huiles du terrein auquel elles étoient inhérentes ; il faut donc de toute néceſſité que ces plantes expoſées à l'action du feu ſe dépouillent de ce précieux dépôt, & c'eſt ce qui forme l'épaiſſe fumée dont on ſe plaint, & que le vent emporte. Secondement, ſi dans les parties les plus groſſieres que la fumée n'a pu enlever, il reſte encore quelques ſels, quelques principes de fécondité, il eſt certain qu'ils ſont bien vîte déterminés à s'inſinuer dans les grains qu'on y ſeme ; parce que la terre devenue trop poreuſe & trop diviſée, n'a plus la force de tenir ces ſels comme bridés & en réſerve : ainſi tout ce qui étoit deſtiné par la nature à féconder ſucceſſivement & d'année en année les grains de pluſieurs récoltes, ſe trouve, au moyen de l'incinération, entiérement abſorbé par quatre ou cinq cueillettes tout au plus.

C'eſt bien en vain, Monſieur, qu'on nous cite l'exemple du Dauphiné où cette pratique, dit-on, eſt en uſage ; ne ſçait-on pas qu'en fait d'Agriculture, il y a des abus, des préjugés qu'on a la foibleſſe de reſpecter par cela même qu'ils ſont ou plus anciens ou plus étendus ? Pour prouver qu'une méthode eſt bonne, il ne ſuffit donc pas toujours de faire l'énumération des Partiſans qu'elle peut avoir. Le ſeul & vrai moyen qu'on puiſſe prendre pour en juger, c'eſt de conſulter la ſaine Phyſique. Or, qu'eſt ce qu'elle nous dit en cette occaſion ? Ne nous apprend-elle pas que plus une terre contient de ſels, d'huiles & autres principes vivifians, plus elle eſt propre à nous donner pendant long tems des récoltes abondantes ? C'eſt donc manquer ce but que d'adopter une méthode qui tend à faire diſſiper dans l'eſpace d'un ſeul jour ce que la nature avoit eu le ſoin de ramaſſer dans cette même terre pendant des ſiecles entiers.

Il n'en eſt pas de même, Monſieur, des défrichemens qui ſe font avec la charue : le terrein entr'ouvert & verſé dans toute ſa ſurface, bien loin de rien perdre de ce qu'il contenoit, n'en eſt que plus diſpoſé à recevoir toutes les influences de l'atmoſphere ; l'air & les pluies ne le pénétrent qu'autant que cela eſt néceſſaire pour convertir en un engrais ſalutaire & analogue aux grains qu'on y ſemera, les herbes & les menues herbes qui ſe trouvent renverſées. Quant à celles qui ſont trop longues ou trop groſſes, on les ſecoue & on les ramaſſe, il eſt vrai, pour les faire brûler ; mais ce n'eſt qu'à la veille des ſemailles que l'on fait cette opération, afin que la cendre qui en proviendra ſoit promptement recouverte & n'ait pas le tems de s'éventer. Non, il n'y a pour un bon Econome, pour un pere de famille qui enviſage l'avenir & le bien être de ſes enfans, que ce ſeul moyen de faire de bons défrichemens. Malheur à tout Propriétaire qui, ayant de bonnes terres, eſt aſſez inconſidéré pour permettre à ſes Fermiers de les écobuer. Cependant il faut dire tout : les terreins qui n'ont point de profondeur, & qui, par cette raiſon, ne produiſent qu'un mouſſe ſtérile ou de foibles bruyeres, peuvent être

ſoumis à l'écobuage ; car, comme on dit communément qu'il faut tirer ce qu'on peut d'un mauvais payeur, on peut de même tirer de ces terres naturellement ingrates un petit nombre de récoltes, après quoi elles n'en ſeront que plus propres à donner de l'herbe pour les beſtiaux. Voilà le ſeul cas où je conſeillerois l'uſage de l'incinération qui, faute d'expérience, ou par l'avidité de quelques Fermiers toujours plus occupés du préſent que de l'avenir, prend trop de faveur dans quelques-unes de nos Provinces. J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens qui vous ſont dûs par ceux qui s'intéreſſent au bien public dont vous ſoutenez ſi bien les droits &c.

Signé, BERRICHAUD.

Au village de la Villonniere ce 3 Nov. 1772.

Nota Cette lettre eſt digne de toute l'attention des Phyſiciens & des Agriculteurs. C'eſt par des raiſons que l'Auteur attaque les brûlis ; il y a de la reſſource, s'il ſe trompe ; ſon erreur peut être démontrée. En applaudiſſant à ſon zele & à ſes lumieres, nous propoſerons quelques doutes ſur cette queſtion, ſans prétendre en aucune maniere la décider : nous ſommes très-loin de nous attribuer ce droit.

Ce n'eſt pas à la Phyſique ſeule à prononcer ſur cette matiere : elle nous apprendra bien que l'incinération diſſipe des huiles & des ſels ; mais elle ne nous donnera pas, par une regle générale, le point fixe où cette diſſipation ſeroit plus nuiſible à la fertilité que le réſidu ne lui ſeroit favorable. Il faut que la Phyſique ſe concerte, pour ainſi dire, avec l'expérience, ou plutôt qu'elle la conſulte.

S'il eſt des pays où cette pratique ſoit conſtamment & en quelque ſorte périodiquement ſuivie, comme on le dit du Dauphiné, il eſt à préſumer qu'elle lui eſt avantageuſe, non parce qu'on la croit telle, mais parce que ſi cette opération affoibliſſoit, dégraiſſoit & épuiſoit la terre, ſes terres ſi ſouvent ſoumiſes à cette épreuve, ſeroient à la fin arides & infertiles. Ce n'eſt pas ici l'opinion, c'eſt l'expérience qui prononce. Or, on aſſure que les Dauphinois rétabliſſent leurs terres par l'incinération.

Nous ne diſſimulerons pas que cette pratique a été ſuivie de tems immémorial en Suede, & qu'il y a très-peu d'années qu'on a cru reconnoître qu'elle produiſoit à la longue la ſtérilité. Cette aſſertion eſt fondée ſur des autorités & des faits rapportés dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm.

Les plantes ſont compoſées de matieres inflammables ou volatiles ; le feu diſſipe les parties les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes : cette vérité eſt inconteſtable. Cependant l'incinération conſerve une partie des principes de la végétation ; car les cendres ſont un engrais, on ſçait qu'elles contiennent beaucoup de ſels. Par l'action du feu, ces principes s'inſinuent dans la terre & la fertiliſent ; par l'action du feu, la fermentation intérieure eſt excitée.

Le feu détruit les graines & les racines des mauvaiſes plantes, les inſectes & leurs œufs &c. La terre purifiée portera donc toute ſa fécondité ſur les germes qu'on lui confiera. Le ſeul renverſement des herbes par la charue aura-t-il les mêmes avantages ?

Le judicieux Auteur de cette Lettre dit que les terres ingrates donneront, après le brûlis, quelques bonnes récoltes, & enſuite plus d'herbe pour les beſtiaux ; ne ſembleroit-il pas leur accorder une vertu qu'elles n'avoient pas auparavant ?

Il eſt certain que l'action du feu portée à un certain degré calcinera la terre, & qu'à un degré inférieur elle la diviſera encore trop & l'appauvrira. L'opération eſt donc en elle même au moins délicate & difficile.

Ce procédé, s'il eſt utile, pourroit-il être ſoumis à des regles sûres dans la pratique ?

N'y auroit-il pas des terres auxquelles il conviendroit, & d'autres auxquelles il ne conviendroit pas ? Ne faudroit-il pas faire une différence entre les terres trop compactes, graſſes, humides, d'avec les terres d'une qualité oppoſée ? Il ſemble que, dans le premier cas, le feu pourroit ſervir à enlever l'humeur ſuperflue & à rompre la tenacité nuiſible, au lieu que dans le ſecond cas il atténueroit trop, deſſécheroit & diſſoudroit.

Ne faut-il pas encore diſtinguer les effets d'une opération faite une ſeule fois,